



## LES SENIORS DANS NOS COMMUNES : PERSPECTIVES, PROJETS ET DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS PUBLIQUES

### Compte-rendu

Soirée d'échanges du mercredi 25 janvier 2023 à la maison Pulliérane

## PROGRAMME DE LA SOIRÉE

### MOT DE BIENVENUE

Gil Reichen, Syndic de la commune de Pully

### LE MOT DE LA COMMISSION SENIORS

Patricia Spack Isenrich, Députée, Conseillère municipale de la commune de Bussigny et Présidente de la commission Seniors de Lausanne Région

### LES SENIORS DE NOS COMMUNES : ANALYSE DE LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE INTRA ET INTER-COMMUNALE DES SENIORS

Abram Pointet, Directeur de MICROGIS SA

### PRÉSENTATION DU PROJET « CAUSE COMMUNE »

Alain Plattet, Chef de service de la cohésion sociale de la commune de Chavannes-près-Renens

### PRÉSENTATION DU PROJET « VIEILLIR CHEZ SOI »

Marion Zwygart, Responsable de programme Habitat et vie de quartier chez Pro Senectute Vaud

### DISCUSSION EN ATELIERS THÉMATIQUES

Une session d'ateliers thématiques à choix, animée par Pro Senectute Vaud

#### 1 - PROJETS INTERCOMMUNAUX

Animée par Boglarka Rengei, Chargée de projets communautaire chez Pro Senectute Vaud et Sandrine Crot, Animatrice régionale chez Pro Senectute Vaud

#### 2 - MAINTIEN DES LIENS SOCIAUX

Animée par Marc Favez, Responsable de programme Habitat et travail social communautaire chez Pro Senectute Vaud et Natascha Sciuscio Montagna, Animatrice régionale chez Pro Senectute Vaud

#### 3 - LOGEMENT ET MAINTIEN DES LIENS SOCIAUX

Animée par Marion Zwygart, Responsable de programme Habitat et vie de quartier chez Pro Senectute Vaud et Elsa Thétaz, Animatrice régionale chez Pro Senectute Vaud

### CONCLUSION

Patricia Spack Isenrich, Députée, Conseillère municipale de la commune de Bussigny et Présidente de la commission Seniors de Lausanne Région

## INTRODUCTION

Le présent document synthétise les présentations et les discussions de la soirée d'échanges qui s'est tenue le 25 janvier 2023 à Pully, à l'initiative et sous l'organisation de Lausanne Région, au travers de sa commission Seniors.

Cette soirée s'est déroulée avec la participation attentive de plus de 70 représentant·e-s des communes membres de Lausanne Région, d'autres communes du Canton, de la DGCS, d'associations et d'organisations de seniors.

Après les mots de bienvenue dans la commune de Pully, prononcés par M. le Syndic Gil Reichen, les travaux de la commission Seniors de Lausanne Région, ainsi que les contributions des intervenant·e-s invité·e-s et les réflexions en commun ont été introduits par Mme Patricia Spack Isenrich, Présidente de la commission Seniors de Lausanne Région, Députée au Grand Conseil et Conseillère municipale de Bussigny.

M. Abram Pointet, Directeur de MICROGIS SA, a présenté le « Diagnostic territorial de la mobilité résidentielle des seniors aux niveaux intra et inter-communaux au sein du territoire de Lausanne Région ». Cette synthèse de la structure démographique des seniors de la région a laissé place à deux présentations de projets développés dans nos communes.

M. Alain Plattet, Chef de service de la cohésion sociale à Chavannes-près-Renens, a introduit le projet « Cause Commune ». Un projet intergénérationnel développé dans sa commune.

Cette présentation a été suivie par celle du projet « Vieillir chez soi » par Mme Marion Zwyygart, responsable de programme chez Pro Senectute Vaud. Un projet initié conjointement avec la Ville de Lausanne et soutenu par l'Office fédéral du logement (OFL).

Les travaux en ateliers thématiques, animés par six intervenant·e-s de Pro Senectute Vaud, ont alors réuni les participant·e-s dans des cercles de discussion sur trois enjeux emblématiques des politiques communales dédiées aux seniors dans notre région : les projets intercommunaux ; le maintien des liens sociaux ; le logement et le maintien à domicile.

Mme Patricia Spack Isenrich a remercié l'ensemble des participant·e-s et intervenant·e-s et clôturé la soirée en les conviant à un apéritif dînatoire offrant à toutes et tous un temps de convivialité très apprécié.

## LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE DES SENIORS AUX NIVEAUX INTRA ET INTER-COMMUNAUX

M. Abram Pointet a présenté les principaux résultats de la recherche mandatée par la commission Seniors de Lausanne Région à la société MICROGIS SA, basée à Saint-Sulpice.

### UN RAPPORT COMPLÉMENTAIRE

Ce rapport vient en complément de l'« analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région<sup>1</sup> ». Si ce précédent document s'est focalisé sur les mesures communales existantes pour les seniors, la commission Seniors de Lausanne Région a jugé opportun d'entreprendre ce diagnostic territorial complémentaire qui s'intéresse à la description quantitative des seniors de la région lausannoise.

Au travers de cette nouvelle étude, les élu·e·s des municipalités ont pu prendre connaissance de la situation démographique des populations de seniors présentes sur leur territoire, faire le constat de la mobilité résidentielle de ces dernières, de leurs habitudes de logements, ainsi que mesurer l'importance de la présence des services de proximité.

### STRUCTURE DE LA POPULATION

La variabilité de la distribution des âges des seniors entre les secteurs est marquée par :

- Les secteurs Ouest et Est dont le profil est très comparable à celui de la région,
- Le secteur Nord qui se distingue par une présence plus soutenue de jeunes retraité·e·s (65-74 ans),
- Le secteur Lausanne qui présente un profil inverse.

Cette variabilité se répercute sur l'âge moyen des seniors observés entre les secteurs et dans les localités qui les composent. On observe une baisse graduelle de l'âge moyen à mesure que l'on s'éloigne du centre urbain.

L'évolution de l'âge moyen des seniors au sein du périmètre est en légère hausse depuis 2014. Le vieillissement de la population se fait avant tout sentir dans les secteurs périphériques où la hausse est plus soutenue.

### LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE ET LA MIGRATION RÉGIONALE DES SENIORS

Les différences entre les secteurs et entre les classes d'âge observées jusque-là sont en partie expliquées par le cycle de vie de la population.

---

<sup>1</sup> Hugentobler, V., Brzak, N., Ly, S. M., & Lambelet, A. (2019). Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région.

À cela s'ajoute une dimension migratoire nécessaire pour expliquer certaines évolutions entre les classes d'âge. Pour l'appréhender deux indicateurs sont mobilisés :

- le premier correspond à la **mobilité résidentielle** qui a pour but d'identifier les masses en mouvements,
- le second correspond à la **migration** qui a pour but de quantifier les effets des mouvements.

L'analyse de la mobilité résidentielle s'appuie sur l'identification des déménagements des seniors entre les espaces.

Cette mobilité est composée de deux niveaux, un premier niveau entre la région et l'extérieur (1.4%) et un second niveau à l'intérieur de la région.

Il apparaît que le secteur de Lausanne présente une plus grande stabilité des seniors (1.4%) tout comme celui de l'Ouest (1.8%).

À l'opposé, la mobilité résidentielle est plus soutenue dans les secteurs Est (2.0%) et Nord (2.3%), ce qui est lié au caractère périurbain de ceux-ci.

Une baisse progressive de la mobilité résidentielle est observée l'âge de la population avançant. En d'autres termes, la migration des seniors prend place :

- à 61% durant la période «jeunes retraité·e·s» (65-74 ans)
- à 32% durant la période «aîné·e·s» (75-84 ans)
- à 7% durant la période « grand·e·s aîné·e·s» (85 ans et plus)

Le secteur Nord présente un profil de mobilité résidentielle particulier marqué par une valeur haute quels que soient les âges observés.

Les échanges entre les secteurs de la région (Lausanne, Ouest, Nord et Est) mettent en évidence des rôles différents entre ceux-ci :

- Lausanne n'accueille que 21% des mouvements alors que ses départs concernent 49% des échanges,
- Les secteurs de l'Est et de l'Ouest accueillent chacun 30% des échanges et compte pour près de 20% chacun des départs,
- Le secteur Nord comptabilise 20% des mouvements en arrivée et seulement 10% des départs.

En résumé, les mouvements de seniors touchent avant tout les jeunes retraité·e·s qui changent de lieu de vie au profit de la périphérie directe à la ville que constituent les zones suburbaines et périurbaines de l'Est et de l'Ouest.

## DÉTENTION DU LOGEMENT

Un des moteurs ou freins à la mobilité résidentielle des seniors est le logement. Le type de détention du logement a deux effets sur la migration des ménages.

En première lecture, une location favorise la mobilité par le lien plus faible qu'ont les ménages avec leur logement au contraire d'une propriété individuelle. C'est notamment ce qui est observé pour les ménages de personnes actives.

Toutefois, dans le contexte économique actuel et compte tenu de l'augmentation graduelle des loyers, la location peut présenter avec les années un frein au changement, alors que la vente d'un bien en propriété peut permettre le changement.

Dans la région, les ménages de seniors vivent dans un logement à 66% en location, contre 29% de détention privée (maison ou logement).

La part de ménages locataires évolue légèrement à la hausse avec l'âge passant de 64.6% chez les jeunes retraité·e·s à 67% chez les grand·e·s aîné·e·s.

De son côté, la part de propriété individuelle passe de 31.1% à 24.6%.

Dans le même temps, la part de ménages en résidence passe de 1.8% chez les jeunes retraité·e·s à 5% chez les seniors les plus âgé·e·s.

## TAILLE DU LOGEMENT

La taille du logement nécessaire aux seniors est souvent débattue, notamment en lien avec le vieillissement de la population.

Les analyses des statistiques de résidence dans la région mettent en évidence une baisse progressive de la taille des logements des seniors en fonction de leur âge :

65-74 ans                    3.43 pièces / logement (écart-type 1.55)

75-84 ans                    3.36 pièces / logement (écart-type 1.35)

85 ans et plus              3.29 pièces / logement (écart-type 1.30)

La composition du ménage a un effet mesuré sur la taille des logements, les personnes seules vivant en moyenne dans 2.95 pièces (écart-type 1.29) et les couples vivant en moyenne dans 3.92 pièces (écart-type 1.32).

## LE RÔLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

L'accès aux services est également un des moteurs de mobilité résidentielle des seniors. La notion d'accès aux différents services aux personnes est établie sur la base du temps moyen requis pour accéder aux différents sites.

Ces valeurs sont établies pour une série de prestations : les services administratifs, les commerces, les sites culturels, la restauration et les services de santé.

Les services de restauration, de culture et de santé présentent la plus forte proximité. En effet, les seniors se rapprochent des services leur âge augmentant. Ce rapprochement s'applique plus fortement sur certains services que d'autres :

- services de santé (-14.1% des jeunes retraité·e·s aux grand·e·s aîné·e·s) ;
- la culture (-13.3%) ;
- la restauration (-13.2%).

#### ÉVOLUTION FUTURE DE LA POPULATION DE SENIORS

L'analyse prospective met en évidence une croissance forte des effectifs de la population des seniors dans les années à venir (+28% à l'horizon 2030). Cette dernière ralentit par la suite pour toutefois se maintenir à +20% entre 2030 et 2040.

	2020 - 2030	2030 - 2040
Secteur Lausanne	+22%	+18%
Secteur Est	+26%	+16%
Secteur Nord	+43%	+36%
Secteur Ouest	+32%	+22%
<b>Région</b>	<b>+28%</b>	<b>+20%</b>

Cette croissance est avant tout liée au vieillissement d'une population nombreuse d'actifs en passe d'atteindre la retraite. Cette croissance, sous ces conditions, est d'autant plus importante dans le secteur Nord qui atteint sa maturité de zone périurbaine.

Si globalement la migration des seniors implique un effet de baisse de cette population, la taille des effectifs à venir compense largement cette perte liée à une émigration prépondérante. En effet, tous les secteurs affichent une croissance largement positive de leurs seniors que la migration ne saurait contrer, du moins pas dans l'ordre de grandeur observé.

Ainsi, tous les secteurs et toutes les communes vont faire face au défi d'intégrer une population de seniors toujours plus nombreuse.

#### LES CONCLUSIONS DU RAPPORT

Le diagnostic présenté de la structure démographique des seniors de la région, de ses secteurs et de leur migration appelle les conclusions suivantes.

**Premièrement**, la faible mobilité résidentielle observée montre que toutes les communes ont leur rôle à jouer pour leurs seniors. En effet, il apparaît que les seniors restent majoritairement dans leur commune de domicile, et ce jusque tard, quel que soit le milieu urbain dans lequel ils vivent. Une propension plus marquée à quitter les régions

périurbaines chez les grand·e·s âgé·e·s est relevée mais ne compense pas les arrivées dans ces mêmes régions de jeunes retraité·e·s.

**Deuxièmement**, les communes de la couronne au profil suburbain ou périurbain ont également un rôle à jouer dans l'accueil des jeunes retraité·e·s de la ville. Les forces des flux entre les secteurs mettent bien en évidence ce rôle d'accueil des communes périphériques à la ville.

**Troisièmement**, il est important de relever que la faible mobilité résidentielle observée est en partie contrainte par le logement, que ce soit lié à son indisponibilité en termes de vacance ou à son inaccessibilité en termes de coût.

**Quatrièmement**, il apparaît que la proximité des services de santé, de consommation, comme de loisirs jouent un grand rôle pour le maintien des seniors dans les communes. Ceci va progressivement pénaliser certaines communes périurbaines qui s'intègrent dans une logique territoriale pour laquelle les services sont mis à disposition dans une ou plusieurs communes voisines, la logique économique les ayant concentrés. Dès lors, et de manière complémentaire, pour les communes où l'apparition de plus de services n'est pas concevable, une migration vers les centres voisins, voire plus loin, prend place.

L'analyse prospective a eu pour objectif de mettre en évidence la force des évolutions pressenties en termes d'effectifs de seniors au sein des secteurs et de leurs communes.

**L'évolution des cohortes met en avant que la migration des populations de seniors n'aura qu'un effet marginal sur la hausse des effectifs, toutes choses égales par ailleurs.**

La pression démographique pour les années à venir va affecter de manière importante tous les secteurs, avec un passage à la retraite massif de la population du secteur Nord en raison de son caractère périurbain, sans pour autant épargner les autres secteurs périphériques à la ville.

## LES APPRENTISSAGES DE CAUSE COMMUNE – CHAVANNES-PRÈS-RENENS

Cause Commune est une politique d'action sociale qui veut permettre à des communes d'internaliser la gouvernance de processus participatifs intergénérationnels pour améliorer leur cohésion sociale.

Grâce à un projet pilote mené à Chavannes-près-Renens en collaboration avec le centre national de recherche universitaire LIVES (2019 – 2023), de nombreux conseils et outils de gouvernance ont été créés (cf. [www.causecommune.ch](http://www.causecommune.ch)). Cette démarche a été soutenue (2019-2022) par les Direction Générale de la Santé (DGS) et de la Cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS), ainsi que par la Fondation Leenaards et l'Université de Lausanne.

Concrètement, elle propose :

Une méthodologie d'action sociale qui doit-être menée par un Service Communal ad hoc (Cohésion sociale) sur 4 étapes principales qui s'étagent sur 2 ans :

1. Une phase de rencontre et d'écoute de la population qui dure de 6 à 9 mois, constituée de rencontres et d'entretiens pour collecter des informations sur le quotidien des habitant·e·s ;
2. Une phase de réflexion et de co-construction avec les habitant·e·s qui dure de 4 à 6 mois et qui s'appuie sur des rencontres de groupes par génération, pour travailler à l'amélioration de thématiques diverses ;
3. Une phase de coordination avec les différents élu·e·s et Services communaux, qui dure de 4 à 6 mois, pour vérifier la faisabilité des projets et les affiner grâce aux expertises de chacun des Services concernés ;
4. Une phase d'action et de communication qui dure de 4 à 6 mois, permettant d'évaluer la démarche et de diffuser les résultats, notamment par l'organisation d'un Forum Intergénérationnel, la réalisation de papillons publicitaires, d'articles dans les journaux locaux, etc.

Après deux ans, le cycle se répète dans d'autres quartiers. La démarche est éprouvée et reconnue pour permettre de soutenir et générer de l'implication citoyenne avec un nombre important de personnes de tous âges, qui s'impliquent dans des groupes de gestion et d'activités diverses. En moyenne, après un cycle de 2 ans de développement, une quinzaine d'activités autogérées sont développées et gérées par les habitant·e·s. Une fois le nombre défini de quartiers visités, la démarche se termine.

Le processus, rapprochant les élu·e·s, l'administration et ses différents Services, les différent·e·s acteurs·trices sociosanitaires, les chercheur·e·s et les citoyen·ne·s, il favorise également un impact sur la fréquentation et l'utilisation des espaces urbains des quartiers (réfection de places publiques, aménagements de différents éléments de loisirs et sportifs, amélioration des lieux de collecte des déchets, etc.).

Notons qu'une fois les projets lancés, les habitant·e·s ne sont pas laissé·e·s pour compte. Le Service communal en charge et l'ensemble de l'administration continuent de les suivre et de les soutenir comme tout autre partenaire actif sur le territoire communal.

Une collaboration avec des ressources universitaires, comme le centre de recherche national LIVES, pour évaluer la qualité de vie sociale de la population par des enquêtes sous forme de questionnaires distribués à toute la population, mais également de collaboration avec les habitant·e·s.

Répétées chaque 2 ans (pour assurer un caractère longitudinal), ces enquêtes permettent d'évaluer et identifier des effets de causalité de thématiques socio-sanitaires actuelles et de tenter d'y répondre de manière ciblée et efficace.

#### Exemples de résultats :

1. À Chavannes-près-Renens, au sein du quartier de la Blancherie (1<sup>er</sup> cycle réalisé en 2019), la démarche a permis de mettre en place une quinzaine d'activités autogérées (dans un local communautaire mis à disposition), mais également de créer une nouvelle place publique à la Blancherie (avec des aménagements de sport et loisir, ainsi que la refonte complète des lieux de dépose et de collecte des déchets).
2. Lors de son 2<sup>ème</sup> cycle dans les quartiers Sud, les réflexions des habitant·e·s et de l'administration ont permis d'aménager des yourtes mongoles sur un terrain de foot sablé du quartier de la Plaine afin de se coordonner pour la création d'un marché chavannois et de diverses activités de loisirs.
3. Les différents cycles menés font qu'aujourd'hui, au travers de l'ensemble des activités proposées, plus de 75% de la population connaît et apprécie Cause Commune et quelques 25% participent aux activités. La qualité de vie de Chavannes-près-Renens a largement bénéficié de ce dynamisme social.
4. La enquêtes à large échelle menées par le projet ont été très investies par les habitant·e·s qui ont répondu massivement aux questionnaires. Plus de 25% de la population a répondu en 2019 (1400 personnes) et environ 14% en 2022 (900 personnes).
5. La rédaction de rapports succincts et une communication active à leur sujet, ont permis de synthétiser des milliers d'informations récoltées (via les entretiens avec les habitant·e·s et les questionnaires) en quelques indicateurs clairs (cohésion sociale, sécurité économique, intégration sociale, pouvoir d'agir, santé et structures), ainsi que par des photos cartographiques (répartition et intensité des indicateurs sur des cartes communales).

**Transférabilité de Cause Commune :** l'ensemble des outils est disponible sur le site internet [www.causecommune.ch](http://www.causecommune.ch). Cette boîte à outils permet à n'importe quelle commune de s'inspirer de près ou de loin du projet mené à Chavannes-près-Renens. Un

accompagnement peut être demandé au centre LIVES pour l'implémentation de ceux-ci au sein d'une commune.

#### Cause Commune est une démarche innovante pour :

- Ses outils de gestion à destination des administrations communales ;
- Sa manière de faire collaborer les animateurs·trices socioculturel·le·s de manière intergénérationnelle du début à la fin des cycles en évitant toute logique de silo ;
- Ses espaces de coordination entre acteurs·trices des mondes politiques, professionnels, associatifs et citoyens ;
- Son modèle de collaboration entre un Service communal de Cohésion Sociale et le monde de la recherche Universitaire, afin d'informer la Municipalité et les citoyen·ne·s sur des données utiles à l'amélioration de la qualité de vie.

**Distinctions et valorisations :** en 2020, Cause Commune a été sélectionnée - suite à un sondage mené à la demande de l'Académie Suisse des Sciences Humaines (ASSH) par gfs.Berne, comme l'une des trois « best-practice Suisse », parmi plus de 927 autres projets réalisés sur l'entier du pays, essentiellement pour sa capacité de créer une dynamique participative et inclusive de tous les âges.

L'expérience de Cause Commune est également valorisée comme un exemple vertueux de projet participatif de santé sociale dans le cadre d'une étude de la Direction Générale de la Santé et du ColLaboratoire UNIL sur l'amélioration de la qualité du système de soins vaudois. Un témoignage vidéo présente le projet : [Voix de la santé - une démarche participative pour améliorer la qualité et la sécurité des soins | État de Vaud \(vd.ch\)](#).

**Informations :** [www.causecommune.ch](http://www.causecommune.ch) et [www.chavannes.ch](http://www.chavannes.ch)

## LE PROJET « VIEILLIR CHEZ SOI » - VILLE DE LAUSANNE ET PRO SENECTUTE VAUD

Lors de sa prise de parole en plénière, Mme Marion Zwygart a présenté les objectifs et les finalités du projet « Vieillir chez soi », à savoir :

- Sensibiliser les seniors et propriétaires au vieillissement à domicile ;
- Adapter les logements et aider aux déménagements ;
- Favoriser les solidarités à l'échelle de l'immeuble ;
- Développer le concept de référence sociale itinérante ;
- Favoriser le vieillissement à domicile.

Ce fût l'occasion de présenter le projet lausannois à l'origine de cette démarche, ainsi que les premiers résultats du projet en développement dans la commune de Gland.

### LE PROJET LAUSANNOIS

Ce projet à l'initiative de la Ville de Lausanne, développé conjointement par la commune et Pro Senectute Vaud, est l'un des six projets visant à concevoir l'habitat senior de demain retenus par l'Office fédéral du logement (OFL).

En janvier 2020, Pro Senectute Vaud et la Ville de Lausanne ont uni leurs compétences en proposant un projet innovant : développer une politique du logement senior à l'échelle d'un quartier de la capitale. En l'occurrence, la partie occidentale du quartier Sous-Gare. Le processus, d'une durée de quatre ans, s'insère dans le cadre du programme fédéral « Projets-modèles pour un développement territorial durable ».

Durant la première année de la démarche, les chargé·e·s de projets sensibilisent les propriétaires et les gérances à l'adaptation des logements pour favoriser le maintien des seniors à leur domicile et leur permettre de vieillir chez eux, dans leur environnement. Parallèlement, une démarche communautaire de type « Quartiers Solidaires » est mise en place, dans le but de réfléchir à l'adaptation des logements pour et avec les aîné·e·s du quartier. Enfin, le projet s'articule autour de la construction d'un nouveau bâtiment d'appartements adaptés, qui offriront aux seniors les conditions adéquates pour vieillir à domicile dans de bonnes conditions.

Mêlant cohésion sociale et réflexion architecturale, la démarche innove en recherchant une adaptation des logements faite pour et avec les aîné·e·s.

### UNE ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES SENIORS LAUSANNOIS

Dans le cadre de la démarche lausannoise, une enquête a été réalisée auprès de 1300 personnes âgées de plus de 55ans. Plusieurs de ses résultats ont été présentés en plénière :

- 83.5% des personnes interrogées souhaitent rester vieillir dans leur appartement ;
- 36.5% considèrent leur logement comme non adapté ;

- 55.3% sont prêtes à accepter la tenue de travaux chez elles (bien que peu de propriétaires réalisent actuellement des adaptations) ;
- 39.9% seraient prêtes à déménager dans un appartement plus adapté dans le quartier.

### LE PROJET DANS LA VILLE DE GLAND

Avec l'expérience acquise dans le développement du projet lausannois, Pro Senectute Vaud, en collaboration avec les régies des Retraites Populaires et la Ville de Gland, développe le projet « Vieillir chez soi » dans la région de la Côte.

Ce projet prévoit :

1. L'adaptation du lieu de vie
  - Travaux d'aménagement : douche italienne ; portillon dans les baignoires ; main courante ; seuil adoucis ; rampe ; etc.
2. Les solidarités de voisinage
  - Concevoir les liens intergénérationnels ; organisation de permanences café et de repas communautaires ; présence d'aide pour les courses et organisation de commandes groupées ; mise en place d'aide pour les devoirs ; trocs d'habits à l'échelle du quartier ; organisation de fêtes d'immeuble ; etc.
3. Une référence sociale itinérante
  - Un·e référent·e social·e itinérant·e accompagne les habitant·e·s tout au long de la démarche. Cette personne réalise des visites sociales à domicile en complément de celles du CMS ; elle vérifie régulièrement l'état psycho-social de la personne ; elle accompagne les gens de leur appartement aux rendez-vous extérieurs ; Elle soutient et réinstaura les liens sociaux de proximité ; elle donne accès aux différentes activités.

### PREMIERS RÉSULTATS

- Le projet a permis de développer une approche de proximité, aux pieds des immeubles, par la mise en place de cafés et de salles communautaires.
- Parmi une vingtaine de personnes rencontrées, toutes ont fait la demande d'une adaptation de leur logement.
- Un fort lien avec le tissu local a été établi, que ce soit avec l'ergothérapeute du CMS Gland Ville ou avec les membres du groupe de quartier solidaire « Vivre ensemble à Gland ».
- Il ressort un fort engagement de la commune.

- La Régie des Retraites Populaires donne l'exemple pour potentiellement inspirer d'autres régies pour la suite de ce projet.

## DISCUSSIONS EN ATELIERS THÉMATIQUES

L'objectif des ateliers thématiques a été de favoriser les échanges d'expériences entre les participant·e·s, en s'appuyant sur les pistes de réflexions du diagnostic territorial et des deux projets présentés en plénière. Chaque atelier a été animé par deux expert·e·s de Pro Senectute Vaud.

Dans chaque atelier thématique était amenée une question générale, développée en trois sous questions spécifiques.

Les éléments qui apparaissent sous les thèmes mentionnés ci-dessous sont issus des discussions qui ont eu lieu dans les ateliers thématiques. Ils sont présentés ici de manière synthétique.

### ATELIER 1 / PROJETS INTERCOMMUNAUX (23 participant·e·s)

Si les projets développés à l'échelle intercommunale représentent des avantages non-négligeables, ils génèrent aussi de nombreux défis.

Lors de l'atelier thématique, des représentants des communes de Bretigny-sur-Morrens et Cugy ont pu faire part de leur expérience de mise en place d'un projet intercommunal de Village Solidaire liant leurs deux Municipalités. Ce qui a permis d'alimenter les échanges et discussions.

#### QUESTION GÉNÉRALE

Quels sont les points d'attention et les avantages à collaborer entre plusieurs communes pour la mise en place de projets pour les seniors ?

#### QUESTIONS SPÉCIFIQUES

1. Quelle répartition pour les tâches administratives et les coûts des projets ?
2. Comment définir les lieux retenus pour la mise en place d'activités ?
3. Comment définir le périmètre des communes à intégrer à un projet intercommunal ?

#### FACILITATIONS, RESSOURCES, OPPORTUNITÉS, EXPÉRIENCES FAVORABLES

- Ces projets favorisent le partage des ressources (forces de travail et charges financières) entre les communes impliquées.
- Ils donnent la possibilité de développer de nouveaux projets (p.ex. accueil des nouvelles et nouveaux retraité·e·s, actions communautaires, Quartiers et Villages Solidaires, etc.).
- Ils permettent l'élargissement des liens intercommunaux entre les politiques et les populations.
- Ils mettent en exergue les intérêts communs des municipalités qui découlent souvent de problématiques territoriales similaires.
- Ils renforcent les liens intercommunaux déjà existants (infrastructure commune, école, déchetterie, plateforme d'échange).

### OBSTACLES, BESOINS, RISQUES, EXPÉRIENCES DÉFAVORABLES

- Ces projets peuvent occasionner un sentiment de perte de l'identité communale.
- La temporalité et les agendas politiques ne sont pas forcément coordonnés entre les communes impliquées, cela peut ralentir, voire bloquer, leur développement.
- Ils occasionnent des déplacements plus importants pour une partie des populations de seniors voulant participer aux activités extra-communales.
- Il est difficile de coordonner les actions pour des communes de tailles trop différentes.
- Cela peut amener une perte du lien local pour les partenaires associatifs, occasionnant parfois plus de difficultés pour identifier les personnes ressources.
- Un tournus pour équilibrer la présence dans les différentes communes, peut mettre à mal l'appropriation d'un lieu commun.

### CONSEILS ET BONNES PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- Associer des communes de tailles similaires est plus aisé.
- Le projet doit être coordonné en amont et faire coïncider les agendas politiques des communes.
- Intégrer le plus possible les populations seniors dans la définition de leurs besoins et envies (activités, mobilité, logement, etc.).
- Identifier et prendre en compte les perceptions de la population (identité communale VS identité régionale).
- Etablir un périmètre d'action cohérent pour les communes et les populations sur les bases d'une étude ou d'un diagnostic territorial.
- Prendre en compte les collaborations intercommunales préexistantes (écoles intercommunales, infrastructures sportives intercommunales, etc.).
- Intégrer l'ensemble des services municipaux concernés, dès le début de la démarche.
- Assurer une bonne communication entre les instances municipales et les populations de seniors.

### EXEMPLE DE PROJET

#### Le village solidaire intercommunal de Bretigny-sur-Morrens et Cugy

Le 1<sup>er</sup> septembre 2019 a commencé un projet de « Village Solidaire » dans les deux communes. Le groupe d'habitant·e·s s'est nommé Talents Solidaires et deviendra autonome à l'été 2023.

Bien qu'intéressée par ce projet, la commune de Morrens n'a finalement pas pu rejoindre ce projet. Notamment pour des questions d'agenda municipal, mais aussi de crainte de perte d'identité communale de la part des seniors interrogés.

## ATELIER 2 / MAINTIEN DES LIENS SOCIAUX (20 participant·e·s)

### CONTEXTE ET ENJEUX

La présentation du projet « Cause Commune » en plénière a fortement inspiré et mobilisé les discussions des participant·e·s à cet atelier thématique.

Les participant·e·s ont bénéficié de la présence de M. Alain Plattet à cet atelier. Il a pu partager avec eux·elles sur son expérience personnelle de mise en place de démarches communautaires et participatives.

### QUESTION GÉNÉRALE

Que peut faire la commune pour favoriser le maintien des liens sociaux ?

### QUESTIONS SPÉCIFIQUES

1. Sur le plan local, qui sont les facilitateurs·trices à mobiliser ?
2. Comment intégrer tout·e·s les acteurs·trices dans une réflexion et des actions qui auront un impact concret en termes de création des liens sociaux ?
3. De quoi faut-il tenir compte (risques, difficultés, opportunités et leviers) pour passer de la théorie à la pratique ? de l'exclusion à l'inclusion ?

### FACILITATIONS, RESSOURCES, OPPORTUNITÉS, EXPÉRIENCES FAVORABLES

- Permet le renforcement des collaborations entre la commune et les sociétés locales.
- Valorisation des mesures préexistantes (Noël des aîné·e·s, accueil des nouvelles et nouveaux retraité·e·s, cafés-contact, etc.)
- La mobilisation de l'entourage crée des liens interpersonnels.
- Naissance d'une nouvelle forme de mobilisation citoyenne.
- Agir à un niveau de proximité accessible est moins intimidant pour les populations participantes.
- De nombreux moyens facilitateurs sont déjà présents dans les communes (associations, personnel communal chargé des affaires sociales).
- Permet de tenter l'intergénérationnel.
- Création de nouvelles formes de relais entre la commune et les habitant·e·s.

### OBSTACLES, BESOINS, RISQUES, EXPÉRIENCES DÉFAVORABLES

- Les dépenses financières et budgets alloués peuvent être importants.
- Les problèmes liés à la mobilité et au manque de transports publics.
- La multitude des offres à destination des seniors dans certaines communes.
- Problèmes liés à la mauvaise communication entre la commune et les populations de seniors.
- Contraintes liées à la lourdeur de la structure associative. Engagement ponctuel VS engagement sur le long terme.
- S'arrêter à la consultation occasionne le risque de la participation alibi.

## CONSEILS ET BONNES PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- Créer ou renforcer les liens entre la Municipalité et les sociétés locales.
- Définir au mieux l'ensemble des acteurs-trices à intégrer à un projet.
- Intégrer l'ensemble de la population à des démarches participatives.
- Eviter la participation alibi en n'ayant recours qu'à la consultation de la population. L'inciter à réellement coconstruire les démarches qui la concerne.
- Ne pas penser un projet sous l'angle de l'âge uniquement. Intégrer les réflexions transversales et penser à des démarches intergénérationnelles.
- Intégrer une temporalité de projet à moyen-long terme.
- Bien communiquer avec les sociétés locales et la population.
- Cartographier l'ensemble des acteur-trices impliqué-e-s dans la commune.
- Valoriser et utiliser les mesures préexistantes.

## EXEMPLES DE PROJETS

### Le projet Cause Commune

[Cf. pages 9-11](#)

### Les projets de Quartiers et Villages Solidaires de Pro Senectute Vaud

Le projet « Quartiers Solidaires » est né d'une recherche-action menée à Bellevaux (Lausanne) et initiée conjointement par Pro Senectute Vaud et la Fondation Leenaards.

Aujourd'hui, cette méthode existe dans de nombreuses communes. Depuis 2009, elle est soutenue financièrement par le canton de Vaud pour inciter les communes à s'engager dans une telle démarche.

Les objectifs de Quartiers Solidaires sont les suivants :

- Développer le lien social et les solidarités entre les habitant·e·s d'un quartier
- Rendre les habitant·e·s auteur·e·s et acteur·trice·s de leur propre projet
- Renforcer l'action des services sociaux et médico-sociaux à travers une étroite collaboration

### ATELIER 3 / LOGEMENTS ET MAINTIEN À DOMICILE (18 participant·e·s)

Très souvent abordée concernant les politiques publiques à destination des populations seniors, la question du logement - ou plus spécifiquement du manque de logement à destination des personnes âgées - devrait être un axe central des mesures cantonales et communales pour les années à venir.

Cette problématique transversale (interservices, intercommunale, cantonale, publique et privée) amène son lot de défis. En effet, face à la croissance des populations âgées, l'adaptation des logements et le maintien à domicile sont des nécessités. Malheureusement, le manque de cadre légal, de charte ou encore de guide à destination des promoteurs ne permettent pas encore de réellement cadrer cette thématique.

#### QUESTION GÉNÉRALE

Que peut faire la commune pour favoriser un maintien à domicile de sa population Seniors ?

#### QUESTION SPÉCIFIQUES

1. Comment favoriser le maintien des liens sociaux de proximité, à l'échelle de l'habitat ?
2. Comment favoriser l'adaptation des logements individuels ?
3. Comment favoriser le développement des appartements à destination des publics seniors ?

#### FACILITATIONS, RESSOURCES, OPPORTUNITÉS, EXPÉRIENCES FAVORABLES

- Rôle de la commune en tant que « facilitatrice » / intermédiaire entre les exigences des régies et les demandes des locataires.
- Le cadre légal du droit de préemption (convention avec délai de 40 jours).
- Délégué au logement dans certaines communes.
- Connaissance de la population et de la démographie (données communales).
- Maintien du dialogue entre la Municipalité et les régies et partage des informations sur les réflexions actuelles.

#### OBSTACLES, BESOINS, RISQUES, EXPÉRIENCES DÉFAVORABLES

- Aucun cadre et aucune norme, à l'exception de la norme handicap pour l'adaptation des logements individuels.
- Le marché du logement est serré et peu de mouvements sont possibles dans le contexte inflationniste actuel et l'augmentation exponentielle du prix des logements.
- Aucune charte et aucun guide à destination des promoteurs, il n'existe presque pas de moyen de pression sur les propriétaires.
- Absence de politique du logement à l'intention des populations de seniors.
- Des typologies peu claires des logements en termes de besoins des seniors : adaptables, adaptés, protégés, EMS, etc.

## CONSEILS ET BONNES PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- Penser et modifier le logement pour et avec les seniors.
- Repenser le quartier et le bâti de manière intergénérationnelle.
- Intégrer une temporalité de projet à moyen-long terme.
- Intégrer les promoteurs et propriétaires à la démarche.
- Utiliser l'ensemble des mesures légales à disposition, tel que le droit de préemption.
- Expliciter les besoins des communes au Canton sur les moyens incitatifs à mettre en place, et sur les soutiens financiers nécessaires pour les communes de petites tailles.
- Elaborer des études pour mieux connaître les situations actuelles et futures.
- Intégrer l'ensemble des services concernés à toute nouvelle démarche.

## EXEMPLES DE PROJETS

### Le projet Vieillir chez soi

[Cf. pages 12-13](#)

### Fondation Chante-Bise à Morrens

Deux personnes étaient propriétaires, au centre du village de Morrens, d'une propriété permettant la construction d'un petit immeuble. C'est ainsi que leur maison a cédé la place à la réalisation, de mai 2016 à septembre 2017, de 13 logements, offrant un lieu de vie sans barrières architecturales, disposant d'un ascenseur reliant la salle polyvalente du sous-sol à l'ensemble des étages.

Les deux propriétaires ont souhaité que cet immeuble, situé au centre d'un village rural, proche des commodités, soit destiné en priorité aux personnes retraitées de condition modeste.

[Plus d'informations disponibles à ce lien](#)

### La Maison Mivelaz à Lausanne

Le projet mis en place à l'Av. du Mont d'Or doit permettre à des personnes âgées de rester à domicile aussi longtemps que possible et de retarder, voire éviter, leur entrée en institution.

Tout en préservant la sphère personnelle, le projet constitue une réponse à l'isolement social par la mise à disposition d'un espace communautaire offrant des possibilités d'activités, de contacts et d'échanges.

Les familles qui viennent habiter la Maison Mivelaz s'engagent à assurer un rôle d'entraide et de lien social vis-à-vis des personnes âgées.

[Plus d'informations disponibles à ce lien](#)

## REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES ATELIERS

À partir des questions posées en lien avec la thématique spécifique de chaque atelier, les participant·e·s ont souvent partagé des réflexions et formulé des propositions en rapport avec d'autres thématiques de la rencontre, ce qui illustre la complémentarité et l'interdépendance de celles-ci.

Des propositions récurrentes, qui sont autant de points de convergence des avis exprimés par les participant·e·s, ont été formulées simultanément dans plusieurs ateliers, ils peuvent inspirer la commission Seniors de Lausanne Région dans la formulation de ces futurs projets :

- La communication entre la commune et sa population de seniors doit être améliorée. Les liens avec l'administration passent aussi par une information claire. Dans ce contexte, les canaux d'informations doivent être repensés et multipliés. Les courriers officiels ne suffisent plus (optimisation de l'information en ligne, communication dans le journal communal, utilisation des événements tels que la sortie des aîné·e·s pour présenter les réflexions actuelles des Municipalités).
- Les projets doivent être pensés et développés pour et avec les seniors. Les démarches participatives doivent être favorisées et ces démarches ne doivent pas se limiter à une consultation alibi. Les seniors doivent être partie prenante des politiques publiques qui les concernent. Des projets de ce type existent déjà dans plusieurs communes du Canton.
- Toute réflexion, projet ou action de la Municipalité pour ses populations de seniors ne doivent pas être pensés sous l'angle de l'âge uniquement. Ils doivent être formulés de manière intergénérationnelle.
- Les liens entre les sociétés locales et les instances municipales doivent être renforcés afin d'éviter les projets doublons, ainsi que pour pérenniser les structures associatives locales.
- Les projets intercommunaux, en dépit des difficultés que leur mise en application implique, sont le meilleur moyen pour des communes de tailles réduites pour favoriser la création de projets plus conséquents (logement, villages solidaires, actions communautaires, accueil des nouvelles et nouveaux retraité·e·s).